

REUSSITE DU LANCEMENT DES ASSISES : ASSISES ET REJET DE LA LOI S'ÉPAULENT

Plus de 500 personnes sont réunies aujourd'hui à Paris venues de toute la France à la Sorbonne pour la première étape de lancement national des Assises déjà initiées dans bien des établissements. Le contenu des textes thématiques introduisent les débats comme ceux-ci nourrissent l'argumentaire et la détermination d'une communauté universitaire largement rassemblée. Cette communauté s'oppose au statu quo, aux régressions. Elle veut donner tous les moyens pédagogiques, financiers et d'organisation dans ses missions de recherche et de formation au service public d'enseignement supérieur et de recherche. Le communiqué intersyndical rendu public vendredi dernier en apporte la preuve.

Le SNESUP rejette l'axe, le calendrier et le contenu du projet de loi d' « autonomie renforcée ». Il s'y oppose avec bien d'autres. Avec eux, il est en capacité d'imposer au gouvernement certains replis tactiques : taille du conseil d'administration, non sélection en M1. Ces replis ne réduisent pas la nocivité de son projet de loi.

Nous voulons

- un collectif budgétaire d'au moins 600 millions d'euros pour la rentrée 2007,
- des statuts revalorisés de titulaires de la fonction publique pour tous les personnels (enseignants-chercheurs, enseignants, BIATOSS) des établissements d'enseignement supérieur,
- la collégialité comme principe de fonctionnement démocratique de tous les établissements au contraire des pouvoirs exorbitants d'un président manager,
- une reconnaissance nationale et européenne des diplômes et qualifications fondée sur l'égalité en droit de tous les établissements,
- le respect et l'amélioration des spécificités disciplinaires dans les recrutements des enseignants-chercheurs.

Le SNESUP s'appuie sur la dynamique des Assises pour amplifier dès maintenant la mobilisation contre un texte inamendable.

(voir tract recto-verso d'analyse du texte sur le site du SNESUP www.snesup.fr ;
une adresse aux parlementaires sera mise sur le site dès demain ; elle peut être adaptée en fonction des situations locales)

COMMUNIQUE INTERSYNDICAL du 29 juin 2007

Les organisations soussignées jugent que le contenu du projet de loi «portant organisation d'une nouvelle université» n'est pas acceptable, en dépit du retrait par le gouvernement de l'article de la loi sur la sélection en master sous la pression.

Ce texte institue une autonomie concurrentielle des universités et ouvre la porte à leur développement inégalitaire favorisé par la course aux financements et par le désengagement de l'Etat. Il met à mal les métiers des personnels, à commencer par ceux des enseignants-chercheurs, des chercheurs, et leurs conditions de recrutement. Il déroge gravement au statut de la fonction publique en autorisant les présidents d'université à recruter des personnels contractuels pour remplir des missions pérennes de service public, notamment pour des emplois techniques et administratifs. Il ne répond pas aux besoins de la société en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Les organisations soussignées dénoncent le refus du gouvernement, en dépit des promesses électorales d'engager un collectif budgétaire pour améliorer, dès la rentrée, les conditions d'études et de vie des étudiants, la situation des universités, de la recherche publique, de leurs personnels. Si ce collectif n'était pas voté cet été par le Parlement, elles prendraient toutes leurs responsabilités pour exiger ces moyens.

Dans la semaine du 2 au 6 Juillet, elles appellent les personnels et les étudiants à amplifier les actions d'interpellation du gouvernement et des parlementaires autour de ces exigences. Elles demandent au gouvernement et aux parlementaires d'entendre les exigences de la communauté universitaire mobilisée à l'occasion des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elles appellent à des rassemblements dans les établissements et en régions.

FSU : SNESUP, SNASUB, SNCS, SNEP -- UNSA : SUP'Recherche, SNPTES, A&I
CFTC : Inra -- CGT : FERC-Sup, SNTRS -- UNEF